



Association humanitaire de loisirs créatifs

Association Loi 1901, indépendante de tout mouvement religieux, politique ou philosophique.
Statuts déposés à la Préfecture de l'Hérault en janvier 2008
SIRET 532 941 721 00013

Bulletin d'information n°70 avril, mai, juin 2025

Bonjour à toutes et à tous,

Les activités de l'association se poursuivent. En effet, l'atelier tricot se déroule tous les jeudis, l'activité collection continue avec la vente de timbres et autres articles de collection au siège ou sur internet.

Vous trouverez dans ce numéro les actions humanitaires que nous soutenons cette année (**5 000 €**), ce qui a pu être réalisé grâce à vos dons et à l'engagement des bénévoles.

Le prochain rendez-vous est pour le 30 août 2025 à l'occasion du Forum des Associations à St Jean de Védas.

En espérant que vous allez bien et que vous profiterez d'un très bel été 2025, bonne lecture et à très bientôt !!

➤ Ateliers tricot

Les ateliers tricot se déroulent tous les jeudis après-midi sous la houlette de Jany, toujours dans la bonne humeur.

Voici quelques-unes des réalisations du groupe :





Nous espérons qu'à l'occasion du Forum des associations qui se tiendra le samedi 30 août 2025, d'autres bénévoles viendront se joindre à nous pour élargir le groupe.

➤ Adresses mail de l'association

Nous avons deux adresses email, à utiliser selon le sujet de votre mail.

Artisanat : lesensdupartage@orange.fr pour l'artisanat, les questions générales, les renseignements.

Collections : lesensdupartage.timbres@orange.fr pour les timbres et articles de collection.

➤ Timbres et autres articles de collection :

Depuis janvier 2025, nous avons vendu pour plus de **3 500 €** de timbres et de pièces de collections.

Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui nous transmettent leurs timbres ou leurs objets de collection. Cela nous permet de mettre en vente des articles de qualité qui se vendent très bien tant sur internet que directement auprès de nos fidèles collectionneurs.

Au mois d'avril, en plus des dons habituels, nous avons reçu un don exceptionnel qui nous a permis de réaliser beaucoup de ventes sur internet et au siège. Merci à Christian qui nous a donné la collection de son père décédé. Voici la photo d'une partie du don :



N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des timbres en double, si vous pouvez récupérer des timbres des courriers professionnels reçus ou si vous avez une collection de timbres qui vous encombre. Tous les articles de collection nous intéressent également (tels que billets de banque, pièces de monnaie, cartes postales, fèves...).

En complément des dons, de plus en plus de personnes nous font confiance pour vendre leur collection. Il s'agit d'un partenariat gagnant/gagnant entre :

- des personnes qui souhaitent vendre leurs timbres sans avoir à se préoccuper des transactions et tout en faisant une action solidaire,
- l'association qui propose ainsi à la vente des timbres de qualité et collecte encore plus de fonds.

En effet, le prix de vente des timbres est réparti pour moitié au vendeur et l'autre moitié à l'association. Alors, comme Gilbert, Marie-Jeanne ou Henri-Charles, n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des timbres de collection à vendre.

➤ **Soutien aux ONG :**

Conformément aux décisions prises par le Conseil d'Administration, nous avons attribué des subventions pour un montant de **5 000 €** qui ont été versées aux ONG partenaires suivantes :

- **PLANETE URGENCE : 1 000 €** pour planter des arbres à Madagascar.

Absolument essentielle pour la planète, la forêt joue un rôle crucial dans la régulation du climat, abrite une biodiversité exceptionnelle, et constitue une ressource alimentaire clé pour les populations rurales.



- **ESPOIR POUR UN ENFANT : 1 000 €** pour aider à la construction de la ferme agroécologique ZAKPOTA au Bénin :

Les cultures de fruits et légumes produits dans la ferme de zakpota permettront de subvenir aux besoin des enfants de l'orphelinat Dofini Providence au Mali.



BENIN



⇒ Ferme de ZAKPOTA : 30 000€ (Lire N° 148 & 149)



Pour rappel, la ferme est éloignée de Cotonou où se trouve l'école et la clinique.

Au début de l'année, nous avons demandé à Songhai, centre de formation et ferme agro-écologiste, d'établir une expertise pour aménager la ferme de la Vie Nouvelle qui ne dégagait aucun revenu, dans le but de financer l'école que les enfants de la cité lacustre désertaient faute de moyens, d'alimenter une cantine et en même temps de permettre à la clinique un complément de revenus pour équilibrer son budget.

La première démarche a été de rendre le bâtiment existant habitable en refaisant la toiture et les fermetures.

Un recrutement de personnel a été fait pour mettre en œuvre l'aménagement : défrichage, abattage et dessouchages des arbres, établissement de planches de cultures.

Ensuite, en se servant de l'expertise schématisée, une première plantation de piments dans la partie consacrée au maraichage, en même temps qu'était réalisé un acheminement de l'eau récupérée sur le petit cours d'eau qui borde la ferme.



La réalisation d'un château d'eau en attente d'un forage pour fournir l'eau potable.

La réalisation de la porcherie encore en cours, l'achat de truies et porcelets, la confection d'une clôture pour les brebis achetées et le bétail existant...



Une demande de subvention auprès de la fondation de France a été réalisée mais sans succès.

Le projet prend tournure mais reste un défi de taille : réaliser une ferme agro-écologique rentable et servir de modèle à l'agriculture environnante

- **ADIE : 1 000 €** pour accorder des micro-crédits à des entrepreneurs.

Adie est une association solidaire qui défend l'idée que chacun, même sans capital, même sans diplôme, peut devenir entrepreneur s'il a accès au crédit et à un accompagnement professionnel, personnalisé, fondé sur la confiance, la solidarité et la responsabilité.

Un exemple de projet d'entreprise aidé :

Marie-Laure, fabricante de chocolat éthique et durable à Montpellier.

Son projet représente pour elle une véritable mission de vie, visant à avoir un impact positif et à promouvoir des valeurs de partage et de collectif. La Chocolaterie du Bélier continue de se développer, créant des ponts économiques, culturels et gustatifs entre la Côte d'Ivoire et la France, tout en valorisant l'insertion des femmes et des producteurs par l'activité économique.



- **PASSERELLE SYNERGIE : 1 000 €** pour faciliter à l'insertion professionnelle sur Montpellier et Béziers.

L'auto-école associative "Clés de route" propose à des prix solidaires le passage du permis de conduire dans des conditions spéciales : apprentissage de compétences additionnelles et transférables, combiné à l'étude du code et à la conduite, accessions au permis facilitée par un tarif bas, sensibilisation à une conduite responsable. Une aide à la mobilité a également été mise en place avec des prêts de véhicules facilitant souvent la reprise d'un emploi.

Le Sens du Partage participe à la constitution d'une bourse qui servira à aider des personnes ayant besoin d'un coup de pouce soit pour financer des cours de conduite supplémentaires soit pour constituer une aide à l'achat d'un petit scooter.



- **POUR UN ZEBU : 1 000 €** pour financer des formations agricoles dans 2 centres au Burkina Faso.

[Le Centre Germain Nadal dit CGN](#)

C'est un centre agricole qui forme, par cycle de 3 ans, de jeunes couples à l'agriculture, à l'élevage et à l'apiculture (*le miel est très recherché*). Ils apprennent à diversifier les cultures pour éloigner les risques de famine. Au bout des 3 ans de formation, les nouveaux formés retournent dans leur village, mais ils n'ont pas les moyens financiers pour acheter le matériel agricole nécessaire à leur installation.

Grâce aux dons, l'association peut les doter d'un équipement de base :

2 zébus, une charrue et ses accessoires, une brouette et un arrosoir.

Cet équipement représente 750€ par couple et ils sont environ 25 couples par promotion.



Le Centre Agritech

Ce centre s'adresse à **des jeunes déscolarisés** (8 à 10 élèves) et leur propose une formation à l'élevage (moutons, porcs ou poules) et aux cultures maraîchères. La formation dure de 12 à 18 mois.

Grâce aux dons, l'association peut leur offrir du matériel agricole et des animaux pour démarrer leur projet.



Ces 2 Centres de formation vivent en autarcie et ne reçoivent aucune aide extérieure. Leurs revenus proviennent de la **vente des surplus des récoltes** non utilisées pour leur propre nourriture, de celle du **miel** et du **beurre de karité**. *220 personnes vivent sur le site du CGN et 30 personnes environ sur le site d'Agritech.*

La gestion de l'association repose entièrement sur le **bénévolat** et ses ressources proviennent de **dons**. Les frais de fonctionnement sont inférieurs à 3% des ressources, le matériel distribué est fabriqué et acheté directement au Burkina par l'association qui ainsi ne distribue pas d'argent aux élèves.

➤ **Quelques chiffres :**

Ci-dessous, le tableau montrant nos principales recettes de timbres et autres collections depuis le 1er janvier 2025.

recettes de collections	
timbres au siège	979,70 €
timbres sur internet	1 146,80 €
pièces de collection au siège	1 410,00 €
TOTAL COLLECTIONS	3 536,50 €

Ci-dessous, la situation de nos comptes bancaires à ce jour.

Etat financier au 30 juin 2025	
LIVRET A	3 208.75 €
COMPTE COURANT	140.23 €
CAISSE	123.00 €
TOTAL	3471.98 €

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou si vous souhaitez plus de renseignements.

Nous vous renouvelons nos remerciements pour votre fidélité et votre soutien !!

L'équipe de rédaction